

avoine, orge, goudriole de pois et d'avoine, et goudriole de pois et de blé. Deuxième année, il sème encore le même grain, mais changement de place. Troisième année, il met 5 à 6 arpents en orge avec engrais enfoui et graine fourragère, avoine avec graine fourragère. Il met le fumier en couverture sur la jeune prairie, immédiatement après les foins, où il n'y avait pas eu d'engrais sur l'avoine, sur une étendue de 6 arpents. Il fauche de 4 à 5 ans et pacage de 4 à 5 ans. En outre, il sème 3 arpents de terrain sablonneux en patates avec engrais enfoui, suivi d'une récolte de blé. Le système de M. Ouellet n'est pas parfait, en ce qu'il met une partie de son engrais en couverture sur une trop grande étendue; à cause de cela nous lui avons ôté un demi point, car il y a pas de doute qu'il n'y ait perte des matières fertilisantes.

La division de la ferme est bonne. Les champs sont en bon ordre et exempts de mauvaises herbes.

La maison d'habitation ne laisse rien à désirer.

Les granges, écurie, étable, bergerie, porcherie, hangar à grain et remises à voitures sont bien adaptés aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont presque en nombre suffisant.

Quant à la préservation et l'augmentation des fumiers nous avons retranché un point.

L'ordre en général laisse à désirer.

Il ne tient pas de comptabilité; nous ne lui avons accordé qu'un demi point pour ses notes de mémoires.

Améliorations foncières, assez satisfaisantes comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Ouellet a 3 juments poulinières, 4 chevaux de travail, 2 de 2 ans; 1 taureau d'un an, 15 vaches laitières, 6 animaux d'élevage de 2 ans, 5 de l'année, 1 bélier Leicester, 28 brebis Cotswold et 34 jeunes.

La récolte se composait de 25 arpents en blé, 3 en orge, 60 en avoine, 1 en mélange seigle et pois, 2 pour graine de mil, $\frac{1}{2}$ en lin, $\frac{1}{2}$ en fèves, $\frac{1}{2}$ en choux, $\frac{1}{2}$ en tabac, 3 en pommes de terre, 60 en prairie, 85 en pâturage, 3 en verger, un jardin de 60 sur 25 pieds. Nous lui accordons 81.75 points, ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No 23.—ELZÉAR ET THOMAS HUDON.

Le 22 août, nous avons fait la visite de la ferme de MM. Elzéar et Thomas Hudon, de Saint-Anne de la Pocatière, Comté de Kamouraska, contenant 66 arpents dont 61 labourables, 4 non labourables, 1 en bois, $\frac{1}{2}$ en verger, un jardin de 60 sur 50 pieds, d'un sol très riche et présentant les meilleures conditions pour suivre un système de rotation uniforme sur toute l'étendue de la terre. Le système de rotation des MM. Hudon est bon; le voici: Première année, blé, avoine. Deuxième année, mélange d'avoine, blé et pois avec graine fourragère et engrais enfoui avec la herse à bêche; culture sarclée avec engrais dans les sillons. Troisième année, à la place des légumes, blé avec une demi-fumure enfouie avec la herse à bêche. Il laisse en foin 6 à 8 ans et il pacage 3 ans. La division et les clôtures sont bonnes.

Les prairies et les pâturages sont exempts de mauvaises herbes. La maison d'habitation est bien adaptée aux besoins de la famille.

La grange, l'écurie, l'étable, la bergerie, la porcherie, sont encore sur l'ancien système, mais les MM. Hudon sont à faire de grande améliorations à leur grange, étable etc. Lors de la visite plusieurs travaux étaient en marche.

Les instruments d'agriculture sont suffisants, d'une bonne qualité et en bon ordre.

On ne s'est pas encore occupé du moyen d'augmenter et de conserver les fumiers, il n'y avait pas d'abri dans le moment.

Ordre général bon.

La comptabilité n'est pas complète, il ne fait pas d'inventaire des instruments d'agriculture et du bétail: nous n'accordons que 2 points sur 3 d'alloués pour cet item.

Quant aux améliorations foncières, les MM. Hudon en ont fait beaucoup sur cette terre depuis 3 ans, et ils se proposent de continuer. En 1891 leurs recettes étaient de \$850.00 et leurs dépenses de \$75.24 laissant un profit de \$774.76, mais sont compris \$80.00 de commission pour ventes de machines, et \$250 pour la valeur des améliorations foncières qu'ils ont faits dans l'année.

Le bétail est bon et se compose: d'une jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain d'un an, 10 vaches laitières, croisées canadiennes, 1 animal de boucherie de 2 ans, 2 d'élevage de 2 ans, 3 de l'année, 10 brebis et 6 agneaux. La récolte est comme suit: 8 arpents en blé, $\frac{3}{4}$ en orge, 11 en avoine, $\frac{3}{4}$ en pois, $\frac{3}{4}$ en graine de mil, $\frac{1}{4}$ en navets et blé-d'inde, 1 en pommes de terre, 11 en prairie, 25 en pâturage, $\frac{3}{4}$ en fourrage vert, et un jardin de 60 sur 50 pieds. MM. Hudon ayant obtenu 81.45 ont droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

ELZÉAR ET THOMAS HUDON.
INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE LEUR FERME.

No du Plan.	Description	Superficie.		Total	
		Arpents.	Perches.	Arpents.	Perches.
1	Pâturage.....	1	—	—	—
2	".....	3	—	—	—
3	".....	5	—	—	—
4	".....	4	—	—	—
18	".....	7	25	27	25
19	".....	1	50	—	—
9	Pâturage permanent.....	1	50	—	—
14	".....	1	50	—	—
2	Trèfle rouge.....	2	—	—	—
4	Prairie.....	1	75	—	—
6	".....	1	25	—	—
10	".....	3	—	—	—
11	".....	3	50	—	—
12	".....	1	50	—	—
15	".....	3	—	13	—
5	Jardin.....	—	25	—	25
6	Blé-d'inde.....	—	25	—	25
7	".....	2	—	—	—
12	".....	1	50	—	—
13	".....	2	—	—	—
16	".....	2	—	—	750
17	Mélange de blé et d'avoine.....	2	—	—	2
7	Orge.....	1	—	—	1
7	Pois.....	1	—	—	1
16	Avoine.....	4	—	—	—
17	".....	5	—	—	9
10	Choux et patates, blé-d'inde.....	—	75	—	75
15	Patates.....	—	—	—	1
				68	00

No. 24.—JOSEPH VIGNEAU.

Nous avons fait le 24 août 1892, la visite de la ferme de M. Joseph Vigneau, de Sainte-Sophie, comté de Mégantic; elle est de la contenance de 110 arpents dont 60 sont labourables, 40 en forêt et un verger de 2 arpents et 8 arpents non-labourables, d'un sol de terre grise avec un sous-sol poreux. M. Vigneau est un excellent cultivateur; il a défriché la terre qu'il occupe à présent, malgré toutes les difficultés qu'il a eu à surmonter dans le commencement, et il est arrivé à un assez beau résultat en agriculture.

Le système d'agriculture qu'il suit est parfait, le voici: Première année, blé, avoine, sarrasin. Deuxième année,

patates et autres légumes, avec engrais enfoui. Troisième année, blé, avoine avec graine fourragère, dans la proportion de 2 gallons de graine de mil et 6 livres de trèfle rouge et alsike mêlés à l'arpent. Il laisse en foin de 2 à 4 ans et pacage 2 ans.

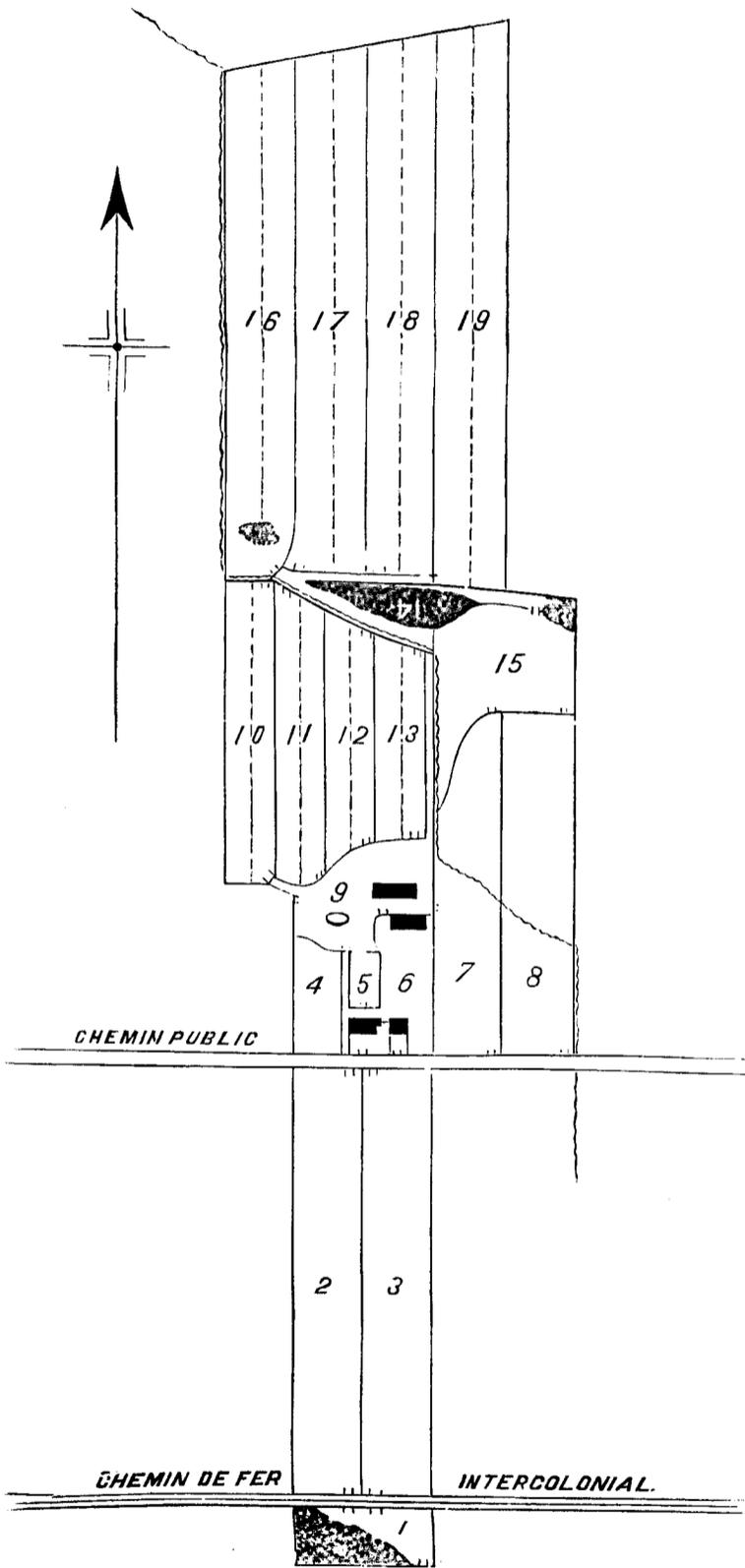
La division de cette terre est excellente. La route de l'église avoisine sa terre d'un côté, d'où il communique à ses champs.

Les clôtures sont bonnes et ses champs sont exempts de mauvaises herbes. La maison n'est pas bien ven-

La comptabilité n'était pas parfaite, et nous n'accordons pour cet item que 0.70 sur le maximum de trois.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Vigneau a 1 cheval de travail, 2 de 2 ans et 1 de l'année; 1 taureau Ayrshire avec pedigree, 7 vaches laitières, 1 animal de boucherie de 2 ans, 1 d'élevage de 2 ans, 1 de l'année; 1 bélier Shropshire enregistré, et 10 brebis croisées d'un an.



FERME DE ELZÉAR HUDON & FRÈRE, STE-ANNE, KAMOURASKA, P. Q.

tilée, mais sous le rapport de l'ordre et de l'économie, elle est bien adaptée.

La grange, l'étable, l'écurie, la bergerie, la porcherie, les remises à bois et à voitures sont toutes bien commodes, économiques et propres aux besoins de la ferme. Il a aussi un magnifique silo qu'il apprécie beaucoup.

Les instruments d'agriculture sont bons et suffisants pour le besoin de sa terre.

Conservation et augmentation des fumiers parfaites; nous allouons le maximum des points.

Ordre général, bon partout, nous lui accordons tous les points.

M. Vigneau a cette année sur sa ferme, 2 acres en blé, 6 en avoine, 1 en sarrasin, $\frac{1}{2}$ en navets, $1\frac{1}{2}$ en pommes de terre, $\frac{1}{2}$ en blé d'inde pour grain, $1\frac{1}{2}$ en blé d'inde pour ensilage, 20 en prairie, 26 en pâturage, $\frac{1}{2}$ en fourrage vert et 2 en verger.

Le nombre de points accordé à M. Vigneau, soit 81.35, lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 25.—JOSEPH CHÉNARD.

Nous avons visité le 3 septembre dernier, la ferme de M. Joseph Chénard, de Sainte-Cécile du Bic, comté